

Retraites : comment les grévistes s'organisent

Plusieurs syndicats ont voté, vendredi, la poursuite de la grève contre la réforme des retraites. Mais, tenir dans la durée, n'est pas si simple. Exemple à Nantes.

Reportage

10 h 30, hall de gare de Nantes, deuxième jour de grève. Les panneaux signalent les départs des quelques trains qui roulent. Les voyageurs circulent au milieu des cheminots grévistes qui tiennent, ici, leur assemblée générale.

Ils sont presque 200. Les leaders locaux de la CGT, Sud et l'Unsa, regonflés par la journée du 5 décembre et les 20 000 personnes dans la rue, soufflent sur la flamme pour poursuivre le mouvement. À main levée, à l'unanimité, les cheminots votent la poursuite de la grève jusqu'à lundi.

« Je perds 80 € par jour »

Il y a des conducteurs, des agents de maintenance et des cadres... « **Une grève ça ne s'improvise pas, elle s'organise** », insiste Nicolas Boumier, secrétaire général CGT. Laurent Le Pen, à la SNCF depuis 25 ans, en sait quelque chose. En 2018, il a fait grève vingt-huit jours.

Cet agent de maintenance, qui répare les TER, ne sait pas s'il tiendra aussi longtemps. « **Chaque jour, je**

perds 60 € sur un salaire de 1 600 € net. » Battant en brèche, certaines rumeurs tenaces, il insiste sur l'absence de caisse de solidarité à la SNCF. Même si, en cas de long conflit, des syndicats peuvent soutenir un peu financièrement leurs adhérents. Ce fut le cas, notamment, de la CGT, en 2018.

Laurent Le Pen a mis de l'argent de côté. D'autres anticipent sur la prime de fin d'année, l'équivalent d'un treizième mois, pour tenir le coup. Christophe Esseul, 42 ans, est agent de maîtrise, en charge du planning des conducteurs. « **Moi je perds 80 € par jour. Je gagne un peu plus que d'autres. Mais je ne sais pas si je vais durer. En 2018, on n'a rien obtenu malgré un conflit dur.** »

À quoi bon, s'interrogent quelques-uns. Les nouveaux embauchés à partir du 1^{er} janvier n'auront déjà plus de statut spécial.

Devant la maison des syndicats, dans l'après-midi, ils ne sont pas loin de 200 personnes. Le froid de ce vendredi gris ne les a pas refroidis. Et ce qui, à l'origine, ne devait être qu'une réunion entre représentants syndicaux d'entreprises et d'administra-

tions, s'est élargi.

Il y a là des cheminots, mais aussi des enseignants, des salariés d'Airbus, de Pôle emploi, de la Caisse d'Allocations familiales... Des motivés, prêts à poursuivre. « **Pour beaucoup, c'est compliqué, une grève illimitée, reconnaît Aziliz, 34 ans, prof dans un collège nantais. Mais on ne veut pas lâcher. On va peut-être alterner, pour que ce ne soit pas trop dur financièrement.** »

Ils étaient encore 71 % en grève, vendredi, dans son établissement. Une cagnotte est prévue. « **Pour l'instant, on fait des promesses de dons. La cagnotte servira principalement aux assistants d'éducation, qui ont un salaire moindre, et à ceux qui bossent à temps partiel.** »

Une salariée de Quo Vadis Éditions prend le micro. « **Pour tenir, on a décidé de débrayer une heure toute la semaine prochaine** », dit-elle. Durer... Le nerf de la guerre, insistent les représentants syndicaux. « **Si on ne le fait pas et que la réforme passe, on perdra beaucoup plus...** »

Marylise COURAUD et Yasmine TIGOE.



L'assemblée générale des cheminots s'est tenue dans le hall de la gare de Nantes (Loire-Atlantique). Ils ont reconduit la grève jusqu'à lundi.

PHOTO : JÉRÔME FOUQUET, OUEST-FRANCE

Faut-il décaler l'entrée en vigueur de la réforme de 2025 à 2035 ?

Pour



Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'Unsa.

CREDIT PHOTO : UNSA

Faut-il repousser la réforme de dix ans, comme l'envisage l'exécutif ? Oui, cette proposition va dans le bon sens. Les générations à dix ou quinze ans de la retraite ne doivent pas être touchées par la réforme. Quand on a cotisé pendant la majeure partie de sa carrière dans un régime, on s'est déjà projeté sur un âge et des conditions de départ. Il est compliqué de dire aux intéressés : on va tout chambouler en cours de route.

Tout le monde doit-il basculer en 2035 ? Ou faut-il des transitions à la carte, comme l'a laissé entendre hier Édouard Philippe ?

On peut tout à fait aller au-delà de 2035 pour les régimes les plus éloignés du système universel : RATP, SNCF... Je pense aussi aux catégories les plus affectées par la réforme, comme les enseignants. Ils vont subir de belles de pension drastiques.

Que faire ?

Il faut repousser l'application de la réforme pour les enseignants, aussi longtemps que nécessaire, afin que le gouvernement puisse augmenter leur rémunération via leur déroulement de carrière. Nous ne voulons pas de punis de la réforme !

Quelle est votre position à l'égard de cette réforme ?

Nous ne l'avons jamais demandée. Mais nous sommes des démocrates. Il faut donc des transitions adaptées afin de préserver les droits acquis.

Cela ne risque-t-il pas de compliquer la situation pendant des décennies ?

Non. Au contraire, des réponses différenciées selon chaque régime sont une réponse à la crise sociale. Cette dernière ne doit pas s'enkyster. On plaide depuis des mois pour que le gouvernement livre ses arbitrages avant le 5 décembre. C'est une erreur politique d'avoir enjambé cette date. Il faut que le Premier ministre s'exprime rapidement. Pour négocier les transitions, on doit connaître quelles seront les générations concernées, la valeur du point, la gouvernance... Depuis le rapport Delevoye en juillet, c'est le flou. Ça rend les gens anxieux.

Recueilli par Jacques. SAYAGH.

Contre



François Écalle, ancien magistrat à la Cour des comptes, créateur du site Fipeco.

CREDIT PHOTO : DR ARCHIVES

Le gouvernement envisage de reporter la réforme à 2035. Qu'en pensez-vous ?

Ce serait une demi-mesure. Le plus simple serait d'appliquer la réforme uniquement aux nouveaux entrants.

Pourquoi ?

Il est très compliqué de changer le mode de calcul en cours de carrière. Prenons un fonctionnaire qui travaille depuis vingt ans. Comment va-t-on convertir ses années de travail en points ? Aujourd'hui, sa pension est basée sur les six derniers mois. En s'appuyant sur les vingt premières années, il est difficile d'extrapoler ce qu'il percevra en fin de carrière.

En repoussant la réforme de dix ans, on limite le problème ?

Certes, il y aura moins de perdants potentiels. Néanmoins, cela va quand même poser une difficulté

pour une partie de la population. Sans compter les obstacles techniques.

Lesquels ?

Jusqu'à récemment, l'administration n'archivait pas les primes des fonctionnaires, car elles n'étaient pas prises en compte pour la retraite... Or, les primes vont être désormais intégrées dans le calcul. Comment reconstituer toute la carrière ? Au final, il est préférable que le système universel, auquel je suis favorable, soit réservé aux jeunes. C'est ce qui a été annoncé l'an dernier aux cheminots. À partir de 2020, les nouveaux entrants seront au régime général. Seuls les salariés actuels conserveront leur régime spécial de retraite.

Faut-il moduler la date d'entrée en vigueur en fonction de chaque régime, comme l'a laissé entendre hier Édouard Philippe ?

Je suis sceptique. Je crains que cela soit décidé non pas en vertu de critères objectifs mais en fonction des capacités de blocage des uns et des autres. Ce serait injuste. On le voit déjà dans le rapport Delevoye. Comment expliquer que les contrôleurs aériens figurent parmi les métiers à risque, qui pourront partir à 52 ans, aux côtés des policiers et des surveillants pénitentiaires ?

J.S..

La grève dans les transports se poursuit...

Le trafic des trains ce week-end

La situation dans les transports reste compliquée. 31,8 % des cheminots étaient en grève hier. Pour ce week-end, la SNCF prévoit la circulation d'un TGV sur six, d'un TER sur dix et de 5 % des intercitys. Concernant les RER de la région parisienne, certains circuleront entre 13 h et 18 h, en dehors de ces horaires, les gares resteront fermées. Pour les métros, une dizaine de lignes sont totalement interrompues. Par ailleurs, « **lundi, le trafic restera fortement perturbé** », indique la SNCF.

Petite grève dans l'éducation

Hier, on ne comptait que 5 % d'enseignants grévistes, selon le ministère de l'Éducation : 4,55 % dans le primaire et 5,42 % dans le secondaire.

Encore du monde sur les routes

Hier, le trafic a été deux fois plus dense qu'un vendredi habituel en Île-de-France. Ce samedi, les routiers vont manifester à leur tour avec une quinzaine d'opérations escargot prévues dans toute la France. L'Organisation des transporteurs routiers européens proteste contre la hausse de la fiscalité du gazole décidée par le gouvernement.

Une nouvelle mobilisation mardi

Les syndicats appellent à une « **mobilisation massive** » mardi. Ils annoncent « **des manifestations interpro-**



Le trafic reste perturbé ce week-end.

PHOTO : RÉGIS DUVIGNAUX, REUTERS

fessionnelles et intergénérationnelles ». La CGT veut « **organiser le plus de points de rassemblement possible sur tout le territoire** ». La FSU appelle, elle aussi, à un « **nouveau temps fort** » mardi.

Rendez-vous mercredi

Édouard Philippe a pris la parole hier après-midi. Il reste ferme sur « **la disparition des régimes spéciaux** », mais affirme que « **les transitions seront progressives afin de ne pas être brutales** ». Il explique, par ailleurs, que sa « **logique ne sera jamais celle de la confrontation** ».

Le Premier ministre rencontrera « **l'ensemble des organisations syndicales** » lundi. Puis il « **présentera l'intégralité du projet de gouvernement** », mercredi à midi.

Marion THORIN

Le regard de Chaunu



Point de vue

L'Intelligence artificielle menace-t-elle l'emploi ?



PHOTO : THIERRY PENARD, G FRANGUEL

« L'Intelligence Artificielle (IA) connaît ces dernières années des progrès majeurs grâce aux investissements massifs d'acteurs privés, principalement américains et chinois, comme Facebook, Amazon, Google ou Alibaba... »

Mais l'IA fait l'objet de recherches et d'applications industrielles depuis plus de quarante ans. La Poste l'a utilisée dans les années 1980 pour reconnaître les adresses sur les enveloppes et automatiser le tri postal. L'IA permet maintenant de reconnaître les visages et à peu près n'importe quel objet ou animal. Elle permet aussi de traiter automatiquement des informations contenues dans des tex-

tes ou des données comptables dans des tableaux et de les relier de façon pertinente. Elle sait reconnaître une maladie de peau à partir d'une simple photo ou lire des scans IRM cardiaques bien plus vite que les médecins. Elle conduit des véhicules autonomes... »

Comme à l'occasion de chaque vague d'innovation technologique se pose la question de l'impact sur l'emploi. À l'évidence, l'IA va remplacer l'être humain dans de nombreuses tâches répétitives, manuelles comme intellectuelles. Pour les employeurs, l'IA a par ailleurs pour avantage de pouvoir travailler jour et nuit, sans prendre de vacances et sans se mettre en grève !

De nombreux emplois vont disparaître, même s'il est difficile à ce jour de quantifier l'ampleur de la « destruction créatrice ». Ceux qui conserveront un emploi devront se résoudre à travailler avec l'IA ou se résigner à travailler pour l'IA. Les salariés d'Amazon sont emblématiques de la dualité des emplois créés par l'IA : avec d'un côté des chercheurs, des développeurs informatiques et des

experts des données massives travaillant au siège de l'entreprise et, de l'autre, des magasiniers travaillant dans les entrepôts Amazon répartis dans le monde entier.

Dans l'histoire des révolutions industrielles, toujours plus d'emplois ont été créés que ceux détruits. Mais les transitions ont souvent été douloureuses et, comme le souligne l'économiste américain Andrew MacAfee : « **La technologie permet de créer plus de richesses, mais il n'y a pas de loi économique qui assure que la richesse sera redistribuée comme elle l'a été au cours des décennies précédentes.** »

Ce qui frappe avec la révolution de l'IA est que même des métiers hautement qualifiés (experts-comptables, radiologues, avocats...) sont susceptibles d'être grandement affectés alors que les mutations technologiques précédentes avaient principalement détruit des emplois peu qualifiés. De nombreux métiers « d'experts » sont menacés, l'IA permettant de traiter des masses d'informations, de connaissances, de faits, de diagnostics... bien au-delà des capacités de l'être

humain.

À l'inverse, le jardinier, le couvreur ou l'aide-soignant en Ehpad sont, a priori, très peu impactés par les mutations en cours. On peut aussi craindre qu'une part importante des emplois créés soient des emplois subalternes, et que se constitue une vaste classe de « **tâcherons** » des temps modernes, au service de l'IA.

La révolution de l'Intelligence Artificielle devrait très probablement creuser les inégalités actuelles sur le marché du travail et attiser une colère sociale déjà ardente. À l'urgence climatique, s'ajoute donc une seconde urgence pour nos sociétés et nos gouvernements, qui est de canaliser cette révolution et de la mettre au service du progrès économique et social. >>>

Thierry PENARD et Jean-Pascal GAYANT.

Professeurs de Sciences Économiques aux Universités de Rennes 1 et de Mans, chercheurs au Centre de recherche en économie et management (CREM).